

## Sète : ensemble nous avons gagné pour le Service public !

Le 29 novembre 2015, la mairie de Sète votait un bail à construction en faveur de l'enseignement catholique (OGEC<sup>1</sup> St Joseph). Par ce bail, l'OGEC récupérait les locaux de l'ancien collège public Victor Hugo.

D'autres choix avaient pourtant été proposés, d'un changement de fonction du lieu (maison des associations, conservatoire, cité administrative) à une réhabilitation des bâtiments permettant d'accueillir de nouveau des élèves...du public.

Il s'agissait du déclassement d'un bâtiment du domaine public de la commune au domaine privé. C'était un cadeau colossal au privé, a fortiori au vu du quartier dans lequel il se trouve : face au Théâtre et à un parking immense, à moins de cent mètres de la gare et de la future gare multimodale, quelle rente de situation !

La commune qui doit financer les écoles privées sous contrat à hauteur du financement du public, avait fait le choix d'aller bien au-delà de ses prérogatives légales : en lui évitant d'investir au prix du marché dans un autre lieu, la commune fait un cadeau à l'enseignement privé, et lui permet de louer à moindre coût. Enfin, le choix de l'OGEC St Joseph interroge. Cet OGEC a été attaqué par l'UL-CGT de Sète pour travail dissimulé et a été condamné pour licenciement abusif...

### devant la mobilisation, l'OGEC renonce à son projet !

La CGT Éduc'action et le SNEIP-CGT ont participé à une lutte de plus de 2 années (avec le SNES, FO et les Libres Penseurs). Nos deux syndicats ont réalisé un tract commun et une campagne commune pour s'opposer à la mairie de Sète et à l'OGEC St Joseph. Après une pétition signée par plus de 2000 personnes, plusieurs rassemblements, deux audiences en préfecture... le 12 février 2018, le conseil municipal de Sète a acté



que le bail était caduc. Devant la mobilisation, l'OGEC a renoncé à son projet ! De fait, malgré le cadeau de la mairie de Sète, et face à la contestation des syndicats, des citoyen·nes et des personnels, ce projet s'est révélé irréalisable.

Cette victoire contre l'enseignement catholique n'est pas à minimiser car elle démontre qu'ensemble nous avons du poids pour défendre le Service public. En effet, si le SNEIP-CGT défend l'emploi et les conditions de travail des personnels de l'enseignement privé sous contrat, il porte la **nationalisation de l'enseignement privé sous contrat et lutte contre la casse du Service public d'Éducation**.

Dans cette logique, il s'agit maintenant d'obtenir que ces locaux soient utilisés... par exemple pour l'extension des établissements publics de la ville qui en ont besoin ! En effet, les écoles publiques ont des locaux bien trop petits. Le lycée Joliot-Curie de Sète manque de place.

**Ensemble, SNEIP-CGT et CGT Éduc'action, nous lutterons donc pour que les locaux de l'ancien collège Victor Hugo permettent au Service public de se développer et de répondre aux besoins de la population.**

*Matthieu BRABANT, secrétaire académique CGT Éduc'action Montpellier*

*Stéphane BARTHÈS, secrétaire académique SNEIP-CGT Montpellier*

(1) OGEC : Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique